

Règlement particulier de la compétition

Ce règlement complète le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la Fédération Française de Badminton (FFBaD).

I. ARTICLE 1 : GENERALITES

Le tournoi est autorisé sous le numéro XXXXXX et sous le nom Coupe Danois 91. Il se déroule le samedi 12 juillet 2025 au Gymnase Jouanny, avenue du Marché Franc, 91150 Etampes **équipé de 7 terrains**.

- 1.1 Le tournoi se déroule selon les règles de la FFBaD, les dispositions particulières de la LIFB et le règlement ci-après.
- 1.2 Tout participant doit être en règle avec la FFBaD et doit être en possession de sa licence compétition.
- 1.3 Le GEO principal est Lise Deneuille.

II. ARTICLE 2 : SERIES ET TABLEAUX

- 2.1 Le tournoi Coupe Danois 91 est un **tournoi Promobad départemental**, qui s'adresse à tous les joueurs juniors, seniors et vétérans essonnais.
- 2.2 La discipline sera le Simple (hommes et femmes mélangés)
- 2.3 Le tableau se jouera en ronde suisse. En fonction du niveau des joueurs inscrits, plusieurs rondes pourront être confectionnées.
- 2.4 En cas d'affluence importante, le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions dans le tableau.

III. ARTICLE 3 : INSCRIPTIONS

- 3.1 La date limite d'inscription est fixée au **29/06/2025**. Les classements seront arrêtés à cette date pour la composition des tableaux.
- 3.2 La date du tirage au sort est fixée au **03/07/2025**. Le CPPH sera mis à jour à cette date uniquement pour la définition des têtes de séries et le calcul de la valeur des tableaux.
- 3.3 Les inscriptions se font sur le site www.badnet.org ou sur l'application ebad
- 3.4 Les inscriptions sont en mode standard (ordre d'arrivée des règlements).
- 3.5 En cas d'affluence importante, une liste d'attente sera mise en place au plus tard à la clôture des inscriptions.
- 3.6 Le règlement des frais d'inscriptions se fait obligatoirement en ligne via badnet ou ebad.
- 3.7 Les frais d'inscription s'élèvent à **16€**, repas du midi compris.
- 3.8 Aucune dérogation horaire n'est acceptée. Les joueurs doivent être disponibles le samedi de 9h à 17h00.
- 3.9 Les conséquences des erreurs susceptibles d'apparaître lors de l'inscription sur les outils numériques sont supportées par le joueur et ou son club en cause.

IV. ARTICLE 4 : FORFAITS

- 4.1 Tout joueur s'inscrivant au tournoi et qui souhaite déclarer forfait devra en avertir l'organisateur et le justifier pour prétendre au remboursement de ses frais d'inscription.
- 4.2 Tout joueur suspendu qui participe à une compétition est passible d'une aggravation de sa sanction.
- 4.3 Un joueur inscrit sur 2 tournois le même week-end est passible de sanction si ce dernier a bien reçu des confirmations de la prise en compte de son ou ses inscription(s)
- 4.4 Tout joueur devenant indisponible aux dates du tournoi doit en faire part par écrit (mail) à l'organisateur dans les plus brefs délais.
 - si l'annonce est faite avant le tirage au sort, le joueur est remboursé des frais d'inscription ;
 - si l'annonce est postérieure à la date du tirage au sort, le joueur doit envoyer (dans les 5 jours suivant la compétition) un justificatif à l'organisateur pour être remboursé.

V. ARTICLE 5 : DEROULEMENT

- 5.1 Chaque match se jouera en 1 set de 21 points sec sur grand terrain.
- 5.2 Les zones de jeux sont les deux parties centrales (zone avant, zone arrière et couloirs latéraux de double interdit). Néanmoins, le point est compté si le volant touche le filet et tombe dans la zone avant.
- 5.3 Le logiciel utilisé est Badnet.
- 5.4 Les convocations sont envoyées par courriel à l'adresse de contact renseignée numériquement (badnet). En cas d'envois successifs, il faut tenir compte de la dernière convocation envoyée.
- 5.5 Tout joueur doit venir pointer à la table de pointage dès son arrivée dans le gymnase et ce, chaque jour de la compétition où il est convoqué. En cas de retard, le joueur doit contacter les organisateurs sous peine d'être déclaré forfait lors de son premier match.
- 5.6 Tout joueur souhaitant s'absenter du gymnase en cours de compétition doit en demander l'autorisation à la table de marque, sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son match.
- 5.7 Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains.
- 5.8 Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de désaccord entre joueurs, les volants officiels du tournoi sont les RSL3.
- 5.9 Les matches peuvent être lancés au plus tôt une heure avant l'heure programmée. L'échéancier est affiché uniquement à titre indicatif.
- 5.10 Tous les matchs se jouent en auto-arbitrage.
- 5.11 Seuls ont accès à l'air de jeu les joueurs, les conseillers techniques (2 maximum par demi terrains), les officiels techniques et les membres du comité d'organisation.
- 5.12 Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident.
- 5.13 La participation au tournoi **Coupe Danois 91** requiert la lecture et l'acceptation de ce règlement.